

PROCÉDURE DU SERVICE DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

Section : Utilisation des appareils		No
Méthode : Utilisation des bains au commun pour la clientèle porteuse d'une bactérie multirésistante (SARM) sur les unités du 2 ^e Est et des soins de transition		Page 1 de 3
Préparé par : Chantal Bélisle, conseillère en prévention des infections	Approuvé par : Directrice des soins infirmiers et de la qualité	Date : 22 mars 2012
		Révision :

1. Définition

L'utilisation des bains au commun pour une clientèle porteuse de SARM doit être effectuée dans le plus grand respect de la clientèle et des recommandations du service de prévention et contrôle des infections.

2. Buts

- Prévenir la transmission de SARM d'un usager à un autre;
- Prévenir la contamination croisée;
- Prodiquer des soins de qualité et sécuritaires.

3. Matériel requis

- Équipement de protection individuelle (EPI);
 - Blouse jaune à manches longues
 - Gants
- Matériel d'hygiène personnelle;
 - Savon, serviette, etc.
- Couverture de flanelle.

L'utilisation des bains chez les patients porteurs de SARM doit toujours s'effectuer en fin de programme ou le dernier de la journée

PROCÉDÉS

Toujours placer l'affiche de précautions additionnelles et préparer le bain et le matériel d'hygiène personnelle avant l'arrivée du patient au bain.

1. Procéder à l'hygiène des mains.
2. Revêtir l'équipement de protection individuelle (EPI).
3. Installer le patient sur la chaise de bain portative et le couvrir d'une couverture de flanelle.
4. Garder l'ÉPI et transporter le patient vers le bain au commun.
5. À la fin du bain, transporter le patient, revêtu de la couverture de flanelle, à sa chambre.

Avant de quitter la chambre pour retourner la chaise de bain, le personnel doit :

6. Retirer l'EPI contaminée et procéder à l'hygiène des mains.
7. Revêtir un EPI propre et rapporter la chaise au-dessus du bain.
8. Procéder à l'étape de nettoyage et de désinfection du bain tel que stipulé dans la procédure de nettoyage et désinfection des bains et civières douches.
9. Laisser l'affiche de précautions additionnelles en place pour la désinfection de l'environnement par le service d'hygiène et salubrité.

PRINCIPES

Appliquer les pratiques de base.

Appliquer les précautions additionnelles et protéger le personnel contre les éclaboussures et les souillures.

Respecter l'intégrité de la personne.

Respecter l'intégrité de la personne.

Appliquer les pratiques de base.

Éviter la contamination croisée et protéger le personnel contre les éclaboussures et les souillures.

Assurer un nettoyage et une désinfection adéquate pour ce type d'équipement.

Indiquer au personnel du service d'hygiène et salubrité la technique de nettoyage et de désinfection requise.

Références

Guide de prévention des infections CSSSJ 2004

Consultations

Renée Gauthier, conseillère cadre au service de prévention et contrôle des infections
Dr Miguelle Sanchez, microbiologiste, présidente du comité PCI

Lucie Moisan

Directrice des soins infirmiers et de la qualité

22/02/2012

date